



Monsieur le Président, Honorables Délégués,

Je voudrais, à l'entame de mon intervention, remercier au nom du Président de

mis en place en 1998 la première initiative gouvernementale d'accès aux traitements antirétroviraux et d'annoncer en 2004 la politique de gratuité des traitements antirétroviraux onéreux pour les femmes les hommes et les enfants vivant avec le VIH dans les pays en développement. Ce programme de soins a permis un accès égalitaire aux soins du VIH avec la gratuité des médicaments de